



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1871

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à l'Association Lyon Ultra Run, pour l'organisation de la 9e édition de "Lyon Urban Trail" le 10 avril 2016 - Approbation d'une convention mixte

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1871 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON ULTRA RUN, POUR L'ORGANISATION DE LA 9E EDITION DE "LYON URBAN TRAIL" LE 10 AVRIL 2016 - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Ultra Run, dont le siège est situé 46, rue du Commandant Charcot à Lyon 5^e, organise la 9^e édition de « Lyon Urban Trail », le 10 avril 2016.

Il s'agit d'une épreuve pedestre assimilable aux courses nature type trail sous l'égide de la Fédération française d'athlétisme et répondant à la réglementation des courses hors stade.

Lors de cette épreuve, les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du Code de la Route. Ils doivent effectuer l'ensemble de l'itinéraire sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés.

Ce trail urbain s'appuie sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon (collines, fleuves, traboules, bas ports, escaliers, parcs...). Entre marathon et trail, cette course allie plusieurs difficultés : montées courtes et raides (plus de 20 côtes au programme), escaliers (plus de 6 000 marches), descentes techniques, pavés disjoints et sentiers méconnus.

En 2015, environ 7 120 coureurs étaient présents, 3 300 participants sur le « 12 km Chrono », 1 060 sur le « 13 km Rando », 1 960 sur le 23 km et 800 sur le 36 km. 32 % de femmes et 68 % d'hommes et 30 nationalités sont représentées.

Le départ et l'arrivée de l'ensemble des parcours proposés se dérouleront place des Terreaux. Les participants pourront ainsi découvrir ou redécouvrir Lyon et notamment les sites emblématiques et insolites : l'amphithéâtre gallo-romain, l'Hôtel de Ville, les traboules, la colline de Fourvière, la Croix-Rousse, le Parc de la Visitation, la Villa Gillet... le parcours avec d'autres sites est encore à l'étude.

Trois distances sont proposées :

- 14 km « Chrono » et « Rando » avec 500 m de dénivelé et 8 ascensions ;
- 23 km, parcours concentré sur les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse avec 12 ascensions et 900 m de dénivelé positif ;

- 35 km avec un dénivelé positif de 1 500 m minimum, 22 ascensions plus ou moins longues sur tout type de terrain : bitume, sentiers (terre ou herbe), gore, escaliers, pavés...

Cette année, une distance plus courte est en cours d'étude, il s'agit d'un parcours de 8 km « Chrono » et « Rando » avec 300 m de dénivelé et 5 ascensions.

Le nombre de participants sera limité à 8 000 sur l'ensemble des parcours.

Pour cette édition, les principaux objectifs de l'Association sont :

- d'organiser un événement de qualité avec des parcours attrayants ;
- de faire découvrir d'autres endroits et points de vue originaux de la Ville de Lyon ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs lyonnais à venir encourager les participants.

Cette manifestation permet ainsi d'organiser une compétition de qualité, de faire participer un large public lyonnais à cette manifestation de plus en plus festive et conviviale et enfin de proposer la possibilité aux Lyonnais de participer à une épreuve sportive originale permettant ainsi de découvrir Lyon autrement.

Cette année, l'Association demande une subvention de 27 000 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 317 100 euros.

En 2015, les organisateurs de cet événement ont perçu une subvention de 25 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et au rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 25 000 euros à l'Association Lyon Ultra Run.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 25 000 euros est allouée à l'Association Lyon Ultra Run, dont le siège est situé 46, rue du Commandant Charcot à Lyon 5^e, pour l'organisation de la 9^e édition de « Lyon Urban Trail », le 10 avril 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et Lyon Ultra Run, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT